

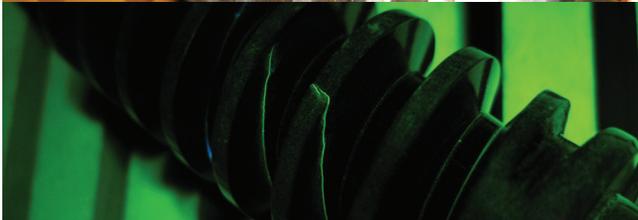
Magnétoscopie niveau 2 (MG)

ESSAIS
NON
DESTRUCTIFS

À qui s'adresse ce cours

Techniciens en essais non destructifs qui désirent obtenir une certification de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) et personnel en contrôle de la qualité désireux de se familiariser avec cette méthode d'inspection.

L'inspection par magnétoscopie est un procédé utilisant l'interaction entre la matière et les champs magnétiques. Les techniques présentes sur le marché peuvent se prêter autant aux inspections en chantier qu'en laboratoire. Les discontinuités présentes à la surface des pièces ferromagnétiques inspectées peuvent, dans certaines conditions, déformer la direction du champ magnétique. Elles pourront être décelées lors de l'application de poudre magnétique et l'observation minutieuse sous une lumière appropriée. La visibilité des discontinuités sera accrue par l'augmentation de la concentration des particules aux endroits défectueux.



Une attestation de formation sera émise à la fin du cours.

Pour plus d'information :
www.cmqtr.qc.ca

Centre de métallurgie du Québec
3095, rue Westinghouse,
Parc industriel des Hautes-Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1

Objectifs

- Répondre aux critères de formation de l'Office des normes générales du Canada (ONGC).
- Préparer le candidat aux examens théoriques et pratiques de l'organisme de certification pour le niveau 2.
- Effectuer, selon les normes d'inspection applicables, les procédures, les vérifications, les rapports, l'évaluation des équipements magnétiques et l'inspection des pièces.

Contenu

- Notions de base du magnétisme et de la démagnétisation.
- Principes et étapes.
- Choix des méthodes :
 - sèches, humides;
 - visibles et fluorescentes.
- Avantages et désavantages des méthodes.
- Travaux pratiques :
 - essais de vérification des équipements et de la concentration des particules humides;
 - rédaction d'une instruction;
 - inspection des pièces soudées, forgées et coulées;
 - interprétation et évaluation des indications;
 - rapports.
- Examens.

Préalable

- De préférence, détenir un diplôme d'études secondaires.
- Détenir au moins une certification de l'ONGC en essais non destructifs. OU
- Avoir réussi l'examen de qualification en Matériaux et Procédés de RNCan.

Lieu

- Trois-Rivières (au Cégep ou au CMQ).
- Montréal (au CRIQ).
- En entreprise.

Durée : 48 heures

819 376-8707 poste 5029
Télécopieur : 819 376-0229
end.ndt@cegeptr.qc.ca